

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2021-167

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Commande  
publique

Sous matière : Marchés  
publics

**OBJET :**  
**GROUPEMENT DE**  
**COMMANDE**  
**VILLE/CCAS/COM**  
**MUNAUTE DES**  
**COMMUNES**  
**CASTELNAUDARY**  
**LAURAGAIS**  
**AUDOIS POUR**  
**L'ACCORD-CADRE**  
**DE FOURNITURE**  
**DE CARBURANTS**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL  
EN DATE DU : 30.06.2021

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 30.06.2021

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 13 JUL. 2021

Séance du Conseil Municipal du 06 juillet 2021,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, SOULIER Agnès, PERLES Bruno, GRANIER Prèscillia, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, MONDRAGON Gérard,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à Mme GIRAL Hélène,  
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. GRIMAUD Bernard,  
Mme SURRE Régine donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
M. SIBRA Daniel donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
Mme SANTINI Delphine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme GAÏANI Audrey donne procuration à Mme GRANIER Prèscillia,

Absents :

M. CABANIE Didier,  
Mme KUFEL Zohra,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis plusieurs années, des groupements de commande ont été mis en place entre la ville et le Centre Communal d'Action Sociale pour répondre à des besoins communs. Ces expériences ayant été concluantes, et toujours dans le but de rationaliser tant les démarches administratives liées aux procédures de passation de marché, Monsieur le Maire propose de créer un nouveau groupement de commande, permanent, ayant pour objet la fourniture de carburants.

Ce type de prestation intéressant également les services de la Communauté des Communes Castelnaudary Lauragais Audois, Monsieur le Maire propose de créer un groupement tripartite.

Ce groupement de commande sera constitué, conformément aux articles L 2113-6 à L2113-8 du code de la commande publique.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention qui définit la constitution et les modalités de fonctionnement du groupement de commandes et notamment qui désigne, en son article C, la ville comme coordonnateur dudit groupement avec les missions suivantes :

- Assister les membres dans la définition des besoins
- Définir et mettre en œuvre l'organisation technique et administrative des procédures
- Mission d'alerte et de conseil auprès des membres
- Assurer l'ensemble des opérations de sélection
- Signer, notifier l'accord-cadre

Conformément à la convention de groupement de commande, la commission d'appel d'offres qui émettra éventuellement un avis sur l'accord-cadre sera la commission d'appel d'offres du coordonnateur.

Monsieur le Maire après avoir donné toutes les informations nécessaires à la compréhension du fonctionnement du groupement de commande, sollicite du Conseil Municipal l'approbation du principe de recourir à un groupement de commande pour l'accord-cadre de fourniture de carburants avec le CCAS et la Communauté des Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Monsieur le Maire sollicite la désignation du représentant légal de la Ville au sein du groupement de commande, l'approbation du projet de convention et l'autorisation de signature de la convention de groupement de commande.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**ACCEPTE** le principe de constitution d'un groupement de commande pour l'accord-cadre de fourniture de carburants.

**DESIGNE** M. Patrick MAUGARD, comme représentant légal auprès du groupement de commande,

**APPROUVE** le projet de convention de groupement de commande.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

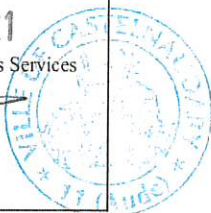
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.


CASTELNAUDARY, le 06 juillet 2021.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 13 JUIL. 2021  
 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 12 JUIL. 2021  
 Par publication le : 13 JUIL. 2021  
 Par délégation,  
 Le Directeur Général des Services  
  
 Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 12/07/2021  
 Reçu en préfecture le 12/07/2021  
 Affiché le 13 JUIL. 2021   
 ID : 011-211100763-20210706-DB2021167-DE